

Réunion Départementale pour la territorialisation de la planification écologique en Seine et Marne dans le cadre de la Conférence des Parties (COP) d'Île-de-France

Vendredi 20 septembre 2024

Contexte

Site : Amphithéâtre du Campus Bougainville de Brie-Comte-Robert.

Participants : 100 à 120 participants.

Animation : Laurent BEDU, adjoint au Directeur départemental des Territoires (DDT) de Seine-et-Marne



Propos introductifs

Mot de Rémi PROT, Directeur du Campus Bougainville, Lycée Agricole qui accueille la réunion

Rémi Prot ouvre la réunion en se disant heureux d'accueillir cet événement au sein du lycée agricole, illustrant le rôle du campus en matière d'animation territoriale. Il met en avant la mission du lycée dans la formation des futures générations d'agriculteurs, l'importance de la planification écologique, et valorise la boutique du lycée qui commercialise des produits issus de l'agriculture locale.

Introduction de Pierre ORY, Préfet de Seine-et-Marne

Le Préfet remercie le lycée pour son accueil et souligne le rôle crucial de la planification écologique, en rappelant que la France s'est engagée à réduire de 55 % ses émissions de GES d'ici 2030. Il met l'accent sur les spécificités du département, qui allie zones urbaines et rurales, présente des enjeux variés comme la biodiversité, les ressources en eau, les mobilités et se distingue par la présence de grands équipements (EuroDisney, aéroport de Roissy). Le Préfet évoque également la nécessaire mobilisation locale pour établir une feuille de route régionale, et les outils à disposition pour soutenir cette transition : CRTE, fonds vert et PCAET.

Introduction de Jean-François PARIGI, Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne

Jean-François Parigi salue la mobilisation autour de la planification écologique, insistant sur l'importance d'une approche territorialisée adaptée aux spécificités locales. Il valorise

l'engagement quotidien du monde agricole et horticole pour la préservation de l'environnement, et cite plusieurs actions concrètes menées dans le département : développement de la méthanisation, protection des Espaces Naturels Sensibles et soutien aux mobilités douces. Il évoque également le soutien au photovoltaïque, illustré par la ferme photovoltaïque de Meaux, et exprime sa volonté de voir de tels projets se multiplier.

Introduction d'Antoine PELLION, Secrétaire Général à la Planification Écologique

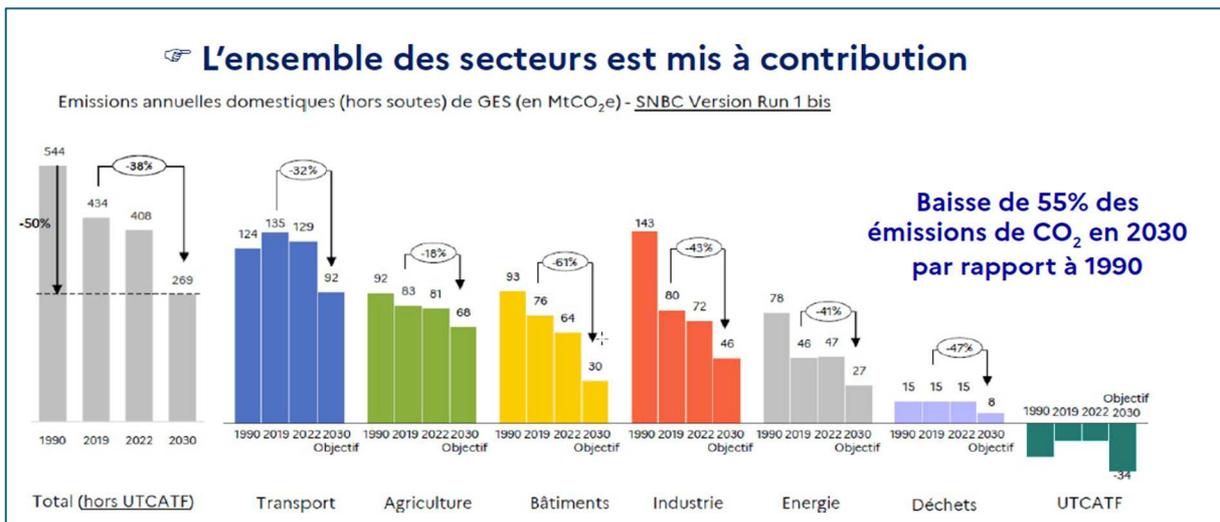
Antoine Pellion rappelle que la planification écologique vise à aligner les ambitions locales et à accélérer les actions plutôt qu'à dicter des mesures rigides. Il insiste sur l'objectif de réduire de 55 % les émissions de GES par rapport à 1990, déjà atteint à moitié, tout en soulignant que l'effort doit s'accélérer dans les dix prochaines années. Il aborde également les enjeux de préservation des forêts et de ressources en eau, et précise que l'effort de transition écologique doit être réparti équitablement entre les entreprises, les pouvoirs publics et les citoyens.



Présentation de la COP et du diagnostic territorial

Présentation des enjeux et objectifs de la COP – Aïcha JAIRY, Secrétaire générale de la COP Île-de-France

Aïcha Jairy présente la planification écologique comme un outil de justice sociale, en abordant la nécessité de rénover les logements et de garantir l'accès à une alimentation saine. Elle met en avant la territorialisation de la COP comme une approche innovante permettant de décliner le plan en actions concrètes pour chaque région et département, et souligne l'importance de la mobilisation des acteurs locaux pour faire émerger des projets concrets en faveur de la transition écologique.



Principaux enseignements de l'analyse des questionnaires envoyés aux collectivités lors de la phase de diagnostic départemental – Guillaume CRIEF, Chef adjoint du service connaissance et développement durable, DRIEAT

Guillaume Crief présente les résultats des questionnaires soumis aux collectivités dans le cadre de la COP en début d'année 2024, qui ont permis d'identifier les leviers prioritaires de la planification écologique à activer, notamment la préservation des espaces naturels et le développement du photovoltaïque. Il met en avant la nécessité de renforcer les actions locales pour soutenir la transition écologique dans le département.



Table-Ronde n°1 : les leviers de préservation de la biodiversité en Seine et Marne

Introduction de Laurent BEDU, adjoint au Directeur Départemental des Territoires de Seine-et-Marne

Laurent Bedu introduit la table ronde sur la biodiversité en soulignant l'importance des enjeux écologiques auxquels fait face le département de Seine-et-Marne, tels que l'augmentation des journées chaudes, des épisodes de sécheresse et des précipitations extrêmes d'ici 2050. Il met également en lumière la richesse du territoire, couvert à près de 30 % par des forêts et comportant de nombreuses zones Natura 2000 et cours d'eau.

Témoignage d'un gestionnaire d'espaces forestiers : Intervention de Raphaël TREMBLEAU, Technicien forestier territorial au Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF)

Raphaël Trembleau explique le rôle du CNPFF dans la gestion durable des forêts privées et met en avant l'importance de la gestion différenciée pour maintenir la biodiversité. Il introduit l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP) comme un outil permettant de guider les décisions de gestion en fonction de la capacité des parcelles à accueillir différentes espèces. Il souligne la nécessité d'une gestion diversifiée des boisements en fonction des contextes locaux et des objectifs des propriétaires.

Pratiques en agriculture de conservation des sols (ACS) : témoignage d'un agriculteur seine-et-marnais : intervention de Pascal CAPOEN, agriculteur à Champcenest

Pascal Capoen témoigne de son expérience en agriculture de conservation des sols (ACS), adoptée pour remédier à l'érosion et à la perte de matière organique de ses terres. Il décrit les pratiques d'ACS comme l'arrêt du labour, l'utilisation de couverts végétaux et la réduction des insecticides, qui ont amélioré la biodiversité des sols et réduit son besoin en mécanisation. Il note que ces méthodes présentent un risque initial, mais apportent des bénéfices écologiques significatifs, notamment en termes de stockage de carbone et de préservation de la biodiversité.

Comment concilier au mieux projet d'aménagement et biodiversité ? Témoignage de la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire : intervention d'Emmanuelle FRAZDI, Directrice de l'environnement de la Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire

Emmanuelle Frazdi présente les mesures de protection de la biodiversité mises en place par la communauté d'agglomération, notamment les Périmètres de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PPEANP), les trames verte, bleue et noire, ainsi qu'un plan de gestion des cours d'eau. Elle insiste sur la conciliation entre urbanisation et protection de la biodiversité, en s'appuyant sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) pour coordonner les actions et informer les décisions d'aménagement.

Témoignage de la Fédération des Chasseurs à l'invitation de Laurent BEDU

Le président présente des initiatives en faveur de la biodiversité, telles que l'implantation de cultures intermédiaires pour favoriser la biodiversité des sols, la plantation de haies dans le cadre du plan de relance des haies et l'utilisation d'une machine spécifique pour ensemercer les bords de chemins. Il souligne les contraintes liées à la taille du département et les limites budgétaires qui restreignent ces actions.

Questions et interventions

Un participant salue le témoignage de Pascal Capoen sur ses méthodes, tout en questionnant la rentabilité et la possibilité d'intégrer l'agroforesterie.

Pascal Capoen répond que sa méthode d'agriculture de conservation des sols (ACS) est rentable mais complexe et exige une grande précision et présence humaine. L'agroforesterie, quant à elle, est difficile à mettre en œuvre dans son cas, en raison des systèmes de drainage.

Raphaël Trembleau souligne les disparités de sols qui limitent l'agroforesterie et les défis techniques qu'elle pose.

La vice-présidente de FNE remarque que l'ACS est bénéfique mais peine à convaincre d'autres agriculteurs.

Pascal Capoen admet la difficulté à mobiliser, malgré des portes ouvertes pour sensibiliser.



Table-Ronde n°2 : L'énergie solaire photovoltaïque, un levier de production d'électricité renouvelable prioritaire pour la Seine-et-Marne

Introduction de Laurent BEDU, adjoint au Directeur Départemental des Territoires de Seine-et-Marne

Laurent Bédu introduit la table ronde sur l'énergie solaire, rappelant que la production d'énergie renouvelable en Seine-et-Marne est importante, notamment grâce au biométhane et au géothermique. Il met également en avant la dynamique du département en matière de solaire photovoltaïque.

Témoignage d'un acteur économique : Disneyland Paris pour ses ombrières de parkings photovoltaïques : Intervention de Damien AUDRIC - Directeur de l'aménagement Euro Disney SAS Associés

Damien Audric présente le projet de canopée solaire sur le parking visiteurs de Disneyland Paris, qui vise à atteindre 100 % d'électricité bas carbone d'ici 2030. Le projet couvre 20 hectares de parking, produit 36 GWh par an et contribue à réduire les îlots de chaleur urbains, tout en offrant un meilleur confort aux visiteurs. Il explique également les choix techniques, financiers et les défis logistiques du projet. Il décrit notamment les choix en matière de réalisation de panneaux et poteaux sur mesure pour préserver l'esthétique du site. Il décrit également le montage qui a consisté à s'associer avec une entreprise spécialisée pour revendre l'électricité à prix garanti par la CRE pour pouvoir assurer une autoconsommation pérenne à terme.

Témoignage d'une collectivité engagée : la CC Plaines-et-Monts-de-France pour la centrale photovoltaïque au sol d'Annet-sur-Marne : Intervention de Jean-Louis DURAND, Président de la Communauté de Communes Plaines-et-Monts-de-France (CCPMF) et Maire de Marchémoret

Jean-Louis Durand évoque le projet photovoltaïque « Les Gabots », développé sur un ancien site de stockage de déchets inertes, qui vise à produire de l'énergie renouvelable avec 44 000 panneaux. Il souligne que la communauté de communes a emprunté pour participer à ce projet, démontrant son engagement malgré des moyens financiers limités, et sa volonté de produire une électricité verte à moindre coût. Il met en avant la nécessité de continuer à soutenir ces initiatives malgré les contraintes.

Témoignage du Syndicat d'Énergie de la Seine-et-Marne à l'invitation de Laurent BEDU

La responsable Énergie du Syndicat explique le rôle de ce dernier en tant que référent local pour le développement des énergies renouvelables, et comment il peut soutenir les collectivités dans leurs projets de développement du solaire et de l'éolien, y compris sur les aspects techniques, juridiques et financiers.

Questions et interventions

Le coprésident de FNE Seine-et-Marne souligne l'importance de l'acceptation publique et questionne l'implication des habitants dans le projet de centrale photovoltaïque, souhaitant une intervention de la CNDP.

Jean-Louis Durand explique que la concertation a eu lieu sans soulever de problème, le site étant éloigné des zones habitées.

Un secrétaire général de mairie aborde les difficultés liées à l'installation de panneaux en toiture, critiquant le rôle restrictif des ABF, ce à quoi Jean-Louis Durand acquiesce.

Un architecte des Bâtiments de France répond en justifiant les restrictions pour protéger le patrimoine, en se basant sur une doctrine nationale qui encadre l'installation des panneaux à proximité des monuments historiques.

Enfin, un représentant du Conseil Départemental précise que les habitants sont associés dès le début des projets photovoltaïques, comme pour les méthaniseurs, grâce à la CNDP.



Table-Ronde n°3 : La réalité de la planification écologique au niveau communal et intercommunal

Introduction de Laurent BEDU, adjoint au Directeur Départemental des Territoires de Seine-et-Marne

Laurent Bedu introduit la table ronde sur la planification écologique à l'échelle locale, en soulignant l'importance des CRTE et des PCAET dans l'accompagnement des collectivités pour atteindre leurs objectifs de transition écologique. Il souligne la nécessité de maintenir une dynamique de communication autour de la rénovation énergétique et du suivi de ces plans.

Témoignage de la CC Val Briard pour son engagement dans le suivi de son PCAET et de son CRTE : intervention de Sonia DUTARTRE, vice-Présidente aux politiques environnementales de la Communauté de communes Val Briard

Sonia Dutartre présente les actions menées autour du PCAET et du CRTE dans la communauté de communes, incluant des initiatives pour la rénovation énergétique, la gestion des déchets et le développement des énergies renouvelables. Elle insiste sur la gouvernance partagée, le suivi des actions et l'accompagnement des communes pour mettre en œuvre ces projets, tout en faisant face aux défis législatifs et aux besoins de communication.

Témoignage de la CA Melun Val de Seine pour son « pacte territorial » sur le service public de la rénovation de l'habitat France Rénov' : intervention d'Olivier DELMER vice-Président en charge de l'Habitat de la Communauté d'agglomération Melun-Val-de-Seine et Maire de Boissise-la-Bertrand

Olivier Delmer décrit la création d'un pacte territorial France Rénov' pour soutenir la rénovation énergétique des logements, en proposant un guichet unique. Il met en avant l'importance d'un accompagnement individualisé des ménages pour garantir la réussite et éviter les arnaques qui peuvent profiter du manque d'information. Il évoque le fait que les modalités en place permettent de couvrir, sous conditions de revenus, de 45 à 90% des coûts de la rénovation énergétique du bâti. Il explique également que des aides spécifiques pour la rénovation des logements anciens ont été mises en place. Un partenariat permet également de proposer des conseillers France Rénov' spécialisés qui peuvent accompagner notamment les copropriétés dans les procédures de rénovation coûteuses en temps.

Questions et interventions

Une intervention du chef de l'unité Seine de Voies Navigables de France (VNF) met en avant l'accompagnement que Voies Navigables de France peut offrir aux porteurs de projets pour le transport par voie d'eau, ce qui réduit l'usage de poids lourds. VNF soutient

également la renaturation et la relocalisation d'espèces et aide les chargeurs privés dans la réalisation d'infrastructures et l'optimisation des flux logistiques.

Un représentant de la Fédération du bâtiment évoque le dispositif France Rénov', saluant les efforts pour multiplier les professionnels certifiés RGE et améliorer l'information des citoyens, réduisant ainsi les risques d'arnaques liées aux rénovations énergétiques.



Conclusion, calendrier et suites de la démarche

Conclusion d'Aïcha JAIRY, Secrétaire générale de la COP Île-de-France

Aïcha Jairy remercie les participants et se félicite des débats qu'elle qualifie d'inspirants. Elle présente le calendrier de la COP ci-après et rappelle que la COP, ainsi que la phase de débats, doivent permettre de faire émerger et de mettre en œuvre de nouvelles actions dans le cadre de la planification écologique et de sa feuille de route. Elle invite à participer activement en soumettant des propositions via le formulaire dédié à la soumission de projets de natures variées sur le site suivant : <https://www.planification-ecologique-idf.fr>.



Conclusion de Romain GUILLOT, Directeur départemental des Territoires de Seine-et-Marne

Romain Guillot se félicite de la qualité des réflexions et se réjouit de la prise de conscience qu'il constate à travers les discussions. Toutefois, il déplore que celles-ci ne soient souvent pas assez diffusées à plus large échelle, raison pour laquelle la DDT a souhaité faire intervenir de multiples acteurs. Il se réjouit de la diversité des intervenants, qui ont pu exprimer et faire connaître une variété de sujets, et espère que ces interventions permettront de capitaliser sur les nombreuses initiatives territoriales et d'en encourager la multiplication. Il clôture ensuite la réunion en remerciant le lycée, les organisateurs, les intervenants, ainsi que les participants, tout en se réjouissant de la qualité du dialogue démontrée lors de cet événement.